

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1826 - 18 novembre 1993 - 3 F

D 1826 HAÏTI: L'ÉGLISE DES PAUVRES POURCHASSÉE

Dans la foulée de la récente déclaration des religieux d'Haïti (cf. DIAL D 1825), les informations concernant la situation sur le terrain finissent par franchir le mur du silence édifié par la politique de terreur du pouvoir militaire. Voici un témoignage publié par la Commission justice et paix du diocèse des Gonaïves, à la date du 5 novembre 1993.

Note DIAL

Les religieux dominicains dénoncent la persécution religieuse impitoyable sur l'Eglise catholique à Verettes

Après l'assassinat, le 29 octobre dernier, d'un membre du Conseil pastoral de Majin (4ème section), la communauté dominicaine, responsable de la paroisse de Verettes, constate que la paroisse est entièrement paralysée:

1 - L'assassinat de Mr Barthélémy Albert, les menaces de mort proférées contre nos animateurs paroissiaux (liturgie, catéchèse, Caritas, Justice et paix, professeurs des écoles presbytérales...), les attaques nocturnes contre le presbytère, contre les familles des animateurs, les menaces quotidiennes d'incendie du presbytère et de l'église de Verettes ont presque vidé nos églises.

La messe des défunts du 2 novembre, si populaire en Haïti, n'a même pas pu être célébrée à Désarmes.

2 - Toutes les autres activités normales de l'Eglise, garanties par la loi, sont empêchées: préparation liturgique, catéchèse, conseils pastoraux, etc.

3 - Les membres de Justice et paix subissent des pressions très fortes et ont dû entrer en clandestinité. Là encore des familles sont écartelées. Le juge Mistrack, juge suppléant de Verettes, membre du FRAPH (1), comme la plupart des anciens juges de la commune, a donné un ordre écrit à deux "policiers" non pas d'arrêter mais de tuer un membre de Justice et paix.

4 - Les activités de développement sont également paralysées. Les professeurs des écoles presbytérales ont été gravement menacés ainsi que des comités de parents.

A cela s'ajoute le racket exercé sur la population en général, les taxes abusives et le prix des libérations de prisonniers arrêtés illégalement.

Pour la vie concrète des paysans de notre région, cette répression est la cause principale de la misère.

5 - Nous constatons également la recrudescence des services magiques où se rendent les plus hautes autorités de l'armée. Outre les convictions personnelles de ces derniers que nous

respectons, cette pratique vise à renforcer la terreur dans notre zone. De nombreux cimetières ont été profanés pour vendre les restes humains à fin de magie.

6 - Dans le bourg c'est le groupe néo-duvaliériste FRAPH qui organise la terreur et répand les menaces.

Nous dénonçons l'ambiguïté d'un groupe qui se veut politique et qui, concrètement, utilise systématiquement la violence et la terreur pour parvenir à ses fins.

7 - Même les enfants de la rue ne peuvent plus se réunir dans les clubs d'enfants: les moniteurs ont été mis en fuite et sont obligés de se cacher.

Dans notre paroisse de Verrettes, nous constatons une fois de plus que l'Eglise est visée quand et parce qu'elle fait le travail évangélique demandé par le Christ. Elle est rassemblement et écoute de la Parole de Dieu en communauté. Or la répression et le système politique qui s'appuie sur elle ne peut tolérer que les gens se réunissent, s'expriment, communiquent. Elle ne peut tolérer non plus l'aspiration à la paix, à la justice ni même à la vérité. La répression ne tolère que le silence et les bénédictions officielles qui la justifient quand elle se sert de l'Etat pour réprimer plus durement encore.

La répression qui s'abat sur nous est intrinsèquement anti-évangélique et inhumaine.

(1) FRAPH: "Front révolutionnaire pour l'avancement et le progrès d'Haïti", nom des partisans du duvaliérisme sans Duvalier. Ce groupement est considéré comme la nouvelle version des "Volontaires de la sécurité nationale" ou "tontons macoutes" (NdE).

(Diffusion DIAL)

Abonnement annuel: France 385 F - Étranger 430 F - Avion Am. lat. 500F - USA-Canada-Afrique 470F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441